

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-139 à D337-160, portant règlement général de la Mention Complémentaire niveau V et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury JURY-SR de l'EXAMEN MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 3, Spécialités Pâtisserie, glacerie, chocolaterie, confiserie spécialisée, Zinguerie, Réalisation de circuits oléohydrauliques et pneumatiques, Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

Président

M. STEPHANE CHAMPY

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

Vice-président

M. FABRICE MICHAUX
PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE

LPO LYC METIER HOTEL.TOURISME GASCOGNE
TALENCE CEDEX
CUISINE

Membre de l'enseignement

M. FRANCOIS-JEROME LAURENT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP DES MENUTS BORDEAUX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Membre professionnel

M. FRANCK MOLINIER

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
COUVERTURE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 20 septembre 2022

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL

